construits. Il autorise l'ouverture de crédits pour leur construction et livre le matériel de construction des forêts d'Etat.

Dernièrement le gouvernement a donné de ses propres ressources 150 millions de levas de secours aux réfugiés.

Malgré tout, surtout par suite de l'arrivée de nouvelles vagues de réfugiés, les besoins de ces malheureux sont grands et dépassent les maigres ressources du pays.

Les besoins de nourriture, de vêtements et d'asiles sont imminents parmi les réfugiés. Des dizaines de milliers de ces malheureux dorment à la belle étoile. Les tentes elles-mêmes font défaut pour pouvoir les abriter.

En terre bulgare, les traces de la guerre sont terribles. Partout la ruine et la misère. Et voici que la mauvaise récolte en Bulgarie vient cette année achever le triste tableau.

Il faudrait des dizaines d'orphelinats ; le besoin d'écoles et de dispensaires se fait péniblement sentir. Des habitations, des effets de ménage, du cheptel sont indispensables pour le labeur agricole de 70,000 réfugiés sans abri et sans terre ; si, dans une période de temps très restreinte, ils ne sont pas mis à même de bénéficier d'une manière plus efficace des sentiments humanitaires que leur état doit provoquer, ils vont semer en Bulgarie deux des plus grands maux : les maladies et les mouvements extrémistes.

Canada

Assemblée du Comité central de la Croix-Rouge canadienne [1].

La séance d'automne du Comité central de la Croix-Rouge canadienne a eu lieu au siège central, à Toronto, les 14 et 15 octobre 1924.

[1] Voy. *The Canadian Red Cross*, Toronto, nov. 1924, Vol. III, nº 9, p. 7.

Canada

En l'absence du président, Hon. Sir Robert L. Borden, la séance eut lieu sous la présidence du Dr Jos. W. Robertson, qui communiqua à l'assemblée les regrets de l'Hon. S. Robert L. Borden de ne pouvoir assister à la séance, ainsi que sa satisfaction et sa reconnaissance pour le travail profitable accompli par la Société, qui a développé les classes d'infirmières-visiteuses, la Croix-Rouge de la jeunesse, les secours en cas de désastre ainsi que pour tout ce qui a été fait en faveur des ex-combattants complètement infirmes ou en partie inaptes.

Comité des classes d'infirmières-visiteuses

Le rapport du Comité fut présenté par le colonel G. G. Nasmith, qui tire du travail accompli des conclusions de valeur : On a pu se convaincre, par exemple, qu'il est plus aisé d'organiser des classes dans les grands centres que dans les plus petits ou dans les centres ruraux. L'organisation de classes dans les localités isolées a été parfois très difficile, car il n'était pas toujours possible de trouver des infirmières volontaires pour les diriger.

Le président fit les propositions suivantes :

1) Organiser des classes d'infirmières-visiteuses en vue d'utiliser leurs services pour les hôpitaux mobiles.
2) Nommer une ou plusieurs infirmières itinérantes pour l'organisation et l'enseignement.
3) Combiner l'organisation des classes d'infirmières-visiteuses avec d'autres branches d'activité de Croix-Rouge, telles que la Croix-Rouge de la jeunesse.
4) Utiliser les infirmières des classes d'infirmières-visiteuses pour l'organisation et l'enseignement dans les centres ruraux.

On avait espéré que les inscriptions pour ces classes auraient été beaucoup plus nombreuses pendant l'hiver en cours que pendant la première et courte période d'essai d'organisation.

Le rapport du comité des classes d'infirmières-visiteuses

fut l'objet d'une très longue discussion. Mrs. Thos. Dawrick-Brown rendit compte du travail accompli à Saskatchewan ; Mrs. Plumptre à Ontario ; Mrs. Waagen à Alberta ; M. Mahon à Nova Scotia et l'Hon. Dr Roberts à New Brunswick. La question fut discutée sous tous ses aspects et pour chaque division.

Une résolution fut votée en témoignage de satisfaction pour les services rendus par les infirmières volontaires chargées de l'enseignement, et des copies de cette résolution furent envoyées à l'association des infirmières canadiennes, ainsi qu'aux divisions provinciales de la Croix-Rouge pour être communiquées aux infirmières intéressées.

Croix-Rouge de la jeunesse

Le colonel Nasmith présenta le rapport du comité de la Croix-Rouge de la jeunesse[1] ; il dit que pendant les derniers dix-huit mois, la directrice nationale, Miss Jean Browne, avait visité toutes les provinces, encourageant le travail des divisions.

Activité de la Croix-Rouge de la jeunesse

a) *Santé.* — Dans les provinces, celui qui fait partie de la Croix-Rouge junior a l'obligation de mettre en pratique les règles élémentaires de santé et doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour les enfants moins fortunés. Il a été ainsi dépensé de fortes sommes pour le traitement des enfants chétifs. Un cours d'hygiène et de service à domicile a été déjà organisé.

b) *Service.* — Les membres de la Croix-Rouge junior donnent de l'argent pour soigner les enfants malades et infirmes. Cet argent doit être gagné ou épargné par eux. Jusqu'en mars 1924, 2,586 enfants ont été soignés à l'hôpital, et 7,053 ont reçu des soins dentaires. En outre, les juniors confectionnent des vêtements pour les enfants nécessiteux, des albums, des jouets, etc. pour les

[1] Reproduit dans le même nº, p. 9.

enfants dans les hôpitaux, et doivent être toujours prêts à secourir ceux qui en ont besoin.

c) *Civisme.* — Les membres de la Croix-Rouge junior s'efforcent de devenir de bons citoyens, apprennent à conserver leur santé et celle des autres et à se rendre utiles. Ils doivent aussi apprendre à tenir leurs propres assemblées et choisir leurs dirigeants, assumant toutes les responsabilités pour tout ce qui touche la Croix-Rouge de la jeunesse. Ils arrivent à avoir de la considération les uns pour les autres et à respecter leurs maîtres. Ils nouent des relations amicales avec les enfants des autres pays avec lesquels ils entrent en correspondance par l'intermédiaire de la Croix-Rouge de la jeunesse.

Secours au Japon

Le rapporteur sur l'œuvre de secours du Canada en faveur du Japon exprime sa gratitude pour les efforts faits par Miss. E. M. Kaufmann, canadienne, membre de l'Union chrétienne des jeunes filles du Japon qui a dirigé la distribution du matériel de secours canadien.

Les dons du Canada ont été répartis entre quatre ordres d'activité : pour des dortoirs pour les jeunes filles à Tokio, pour les enfants blessés et chétifs, pour l'hôpital provisoire, organisé par la Croix-Rouge du Japon et pour une « salle canadienne » à l'hôpital central de la Croix-Rouge à Tokio.

La Croix-Rouge japonaise a prié le Comité central de la Croix-Rouge canadienne de transmettre au peuple canadien l'expression de sa profonde reconnaissance et ses remerciements pour la sympathie et la bonté témoignées au peuple japonais lors de sa grande épreuve.

Bureau de Londres

Mrs. Fraser présenta au Comité central un rapport sur les activités de ce bureau dont elle a la charge, spécialement en faveur

des pèlerins allant visiter les tombes des soldats morts en France. Elle signala entre autres que jusqu'au 1er novembre, 410 pèlerins s'étaient adressés à la Société ; à fin décembre, on en comptait 426, et à fin août, on avait organisé le voyage de 596 pèlerins se rendant aux cimetières en zone de guerre. Ils furent assistés par tous les moyens possibles.

Le Comité central exprima sa profonde reconnaissance pour les services dévoués rendus par feu M. David Law, du comité de Montréal, rappelant en particulier ses précieux services comme représentant de la Croix-Rouge en France, de 1917 à 1919, et par feu M. A. W. Fleck, d'Ortawa.

Œuvre du port

Le rapport du Comité du port signale que depuis janvier 1924, les membres de la Croix-Rouge ont attendu à l'arrivée 311 navires et donné leurs soins à 12,562 enfants, 1,503 nouveaux-nés et 428 malades et blessés. La Croix-Rouge s'occupa de 2,828 familles après leur arrivée à destination. On voit donc que la Croix-Rouge canadienne a fait rentrer le secours aux immigrants dans la sphère de son activité.

La Croix-Rouge de la jeunesse [1].

La *Croix-Rouge de la jeunesse* au Canada résume, dans son numéro de décembre 1924, l'activité de ses sections.

Commençant par l'*Ile du Prince Edouard*, qui se trouve dans la plus petite province du Canada, la Croix-Rouge de la jeunesse de cette province a fourni des lunettes pour un certain nombre

[1] *Story of the Junior Red Cross in Canada*, by Mr. J. J. M. Pangman (*The Red Cross Junior*, Toronto, décembre 1924, vol. III, nº 10, p. 2-3).

d'enfants, élèves des écoles, qui n'auraient pu s'en procurer autrement.

Dans les deux provinces de *New Brunswick* et *Nouvelle Ecosse*, les diverses sections de la Croix-Rouge de la jeunesse travaillent très activement.

Toronto est le siège central de la Croix-Rouge de la jeunesse. Miss Jeanne Browne est la directrice pour tout le Canada, c'est elle qui édite le « Magazine ».

La Croix-Rouge de la jeunesse est très active dans les trois provinces nord-ouest du Canada : *Manitoba, Saskatchewan* et *Alberta.* 365 enfants malades et infirmes ont été soignés l'année dernière à *Manitoba.* En outre, ces trois provinces ont un service dentaire ambulant et des centaines d'enfants en ont bénéficié pendant la même année.

Saskatchewan est à la tête de toutes les provinces pour le nombre de membres de la Croix-Rouge de la jeunesse qui atteint près de 45,000. L'année passée, près de 500 enfants malades reçurent des soins. Les dentistes employés par la Croix-Rouge de la jeunesse voyagent sur deux moto-cars qui parcourent tous les coins du pays et ont ainsi donné leurs soins à plus de 5,000 enfants pendant l'année.

Alberta compte plus de 16,000 membres qui sont très actifs. Un hôpital de la Croix-Rouge de la jeunesse fonctionne actuellement à Calgary ; il est maintenu entièrement par cette institution — avec une petite subvention du gouvernement. L'année passée, 152 enfants malades y furent accueillis. Le Kiwanis Club d'Edmonton a fait don à la Croix-Rouge de la jeunesse d'un home pour enfants.

Victoria, dans l'île de Vancouver. Comme la province de Québec, la Colombie anglaise a tardé quelque peu à se mettre à son travail de Croix-Rouge de la jeunesse. L'année dernière il existait seulement 6 sections, mais l'année s'est terminée avec 67 sec-

tions ; le total des membres s'élevait à 1,500. Tous travaillent très activement en faveur des enfants malades et infirmes et ont souscrit pour les enfants du Japon, lors du dernier tremblement de terre.

Espagne

Manuel officiel de la Croix-Rouge espagnole.

Trois mois à peine après la publication de son *Manuel officiel* [1], la Croix-Rouge espagnole en donne une deuxième édition [2].

A la page 211, se trouve inséré un nouveau document : la lettre au secrétaire d'Etat de S. S., le cardinal Gasparri, lue en séance d'ouverture du Conseil général de la Ligue des

sociétés de la Croix-Rouge à Paris, le 28 mars 1922.

La composition de l'Assemblée suprême n'a pas subi de changement, mais une disposition typographique

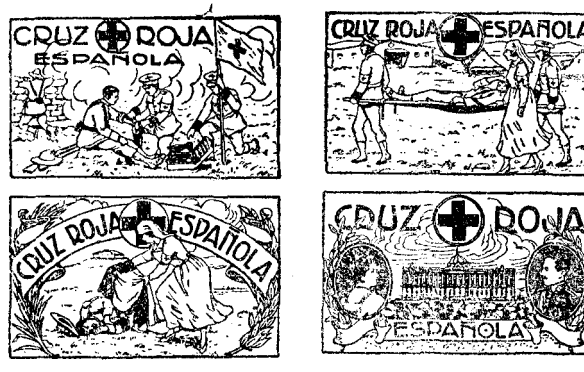

[1] Voy. *Bulletin international*, novembre 1924, p. 918.

[2] *Estatutos de la Cruz Roja Española*, aprobados por real decreto de 16 de Abril 1924 ; Reglamentos de relaciones con las autoridades.